

« Je veux mettre de l'huile dans les rouages, mais je garde mes convictions »

Nicolas Hulot, envoyé spécial pour la protection de la planète, reste opposé à l'aéroport Notre-Dame-des-Landes

Entretien

Nommé, jeudi 6 décembre, « envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète » par François Hollande, Nicolas Hulot, candidat battu à la primaire écologiste pour le scrutin présidentiel, continue de critiquer le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, soutenu par le chef de l'Etat. Pour lui, ce n'est pas une contradiction mais une façon de « resituer les enjeux dans leur contexte planétaire ».

Quel est le périmètre de la mission que vous a confiée le chef de l'Etat ?

Il s'agit d'assurer une permanence diplomatique sur les enjeux d'environnement et de climat, souvent abordés d'une manière cyclique ou conjoncturelle. Mon travail sera complémentaire de l'action des ambassadeurs français sur le climat et sur l'environnement.

Pour ma part, j'ai une mission de diplomatie sélective : créer des alliances, mobiliser les sociétés civiles et servir de médiateur. Et ce, dans la perspective de la Conférence sur le climat de 2015 à Paris. Je veux mettre de l'huile dans les

rouages, regarder les propositions qui peuvent émerger du Sud et dont peuvent s'emparer les pays du Nord, et réciproquement.

Selon la lettre que j'ai reçue du président de la République, c'est une mission internationale. Mais j'ai demandé à pouvoir m'intéresser à ce qui se passe dans les territoires français d'outre-mer. Il y a, là-bas, un dialogue à renouveler entre les acteurs de terrain, qui se battent pour protéger des espaces océaniques ou de forêt amazonienne, et les autorités locales.

Vous critiquez l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Jusqu'où pouvez-vous contredire celui qui vous a nommé ?

Je ne pose pas les choses comme cela. Je ne vois pas pourquoi, au prétexte que j'ai accepté cette mission, je devrais changer d'avis ou me taire. Je sais bien que nos sociétés aiment les guerres de tranchées. Mais il faut réussir à dépasser cette dramaturgie : ma mission ne doit pas être conditionnée au dossier de Notre-Dame-des-Landes.

Il faut essayer de resituer les enjeux dans leur contexte planétaire. Tant qu'on regarde ce projet du point de vue local, les arguments des uns et des autres sont tout à fait

recevables. Mais si la France veut avoir du crédit, il faut qu'elle tende vers une forme de cohérence sur les questions écologiques. Ce projet d'aéroport avait une pertinence d'un point de vue régional lorsque le baril de pétrole valait quelques dollars, que les terres agricoles n'étaient pas des terres précieuses, que le changement climatique n'était pas là... Tout ça a changé.

Pour vous, quel est l'intérêt d'accepter ce poste ?

A un moment où mon action s'essouffait un peu, cette mission me donne un accès à des décideurs politiques de premier plan. Cela va me permettre de déployer, dans un espace inédit pour moi, des convictions et des propositions que la France ne peut pas mettre en œuvre seule. Je n'attendais pas une révolution écologique spontanée sous prétexte que la gauche arrivait au pouvoir. Je savais que la conversion n'avait pas eu lieu.

La droite avait fait un véritable effort avec le Grenelle de l'environnement. La gauche, elle, a tendance à sous-traiter ces sujets aux écologistes et avait sans doute moins travaillé sur l'environnement.

Ne craignez-vous pas d'être perçu comme une caution de Fran-



Nicolas Hulot, dans la cour de l'Elysée, le 6 décembre à Paris. BERTRAND LANGLOIS/AFP

çois Hollande, en difficulté avec Europe Ecologie-Les Verts ?

Ce n'est pas le cas. Mon dialogue avec François Hollande est ancien. Il était confidentiel et aurait pu le rester. Il n'y avait aucun profit à tirer de cette opération, ni pour l'un ni pour l'autre. Tout cela n'a absolument rien à voir avec le contexte politique. François Hollande a convenu de ma liberté de parole, qui est importante. Ce n'est pas une manière de me museler.

Je sais que c'est parfois le propre des écologistes de voir le mal là où il n'est pas. Si on veut être cohérent avec les inquiétudes que l'on proclame en permanence, il faut saisir les opportunités qui nous sont données d'aller plus vite et plus loin, et de s'extraire de nos querelles fratricides.

Comment allez-vous travailler avec Delphine Batho ?

Delphine Batho est ministre de l'écologie, moi pas. Nos fonctions sont complémentaires. Ma mission est d'être une sorte de brise-glace, cela devrait lui faciliter la tâche. Je ne peux travailler qu'en coordination. Mais en même temps, c'est une mission qui a une certaine autonomie. J'ai un mode de fonctionnement assez particulier, je pense que le président Hollande l'a bien compris.

Quels sont les moyens dont vous disposez ?

Le moyen principal, inestimable, c'est que je peux m'appuyer sur le réseau diplomatique français. Le ministère des affaires étrangères devrait mettre un ou deux diplomates à ma disposition. Je dépends directement du président, donc j'aurai probablement un bureau à l'Elysée. Mais mon bureau, ce sera plutôt la planète. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
GRÉGOIRE ALLIX
ET MARIE-BÉATRICE BAUDET

Nouvelles tensions sur le site du futur aéroport

Nantes
Correspondant

De nouveaux affrontements se sont déroulés, mercredi 12 décembre, dans la zone où doit être construit le futur aéroport de Notre-Dame-des-Landes, au nord de Nantes. Une première altercation est survenue peu après 8 heures du matin à proximité du lieu-dit le Rosier. Selon la préfecture, une patrouille de gendarmerie, « chargée de maintenir la liberté de circulation », a été la cible « d'un guet-apens tendu par une quarantaine d'individus, les uns disposant une herse sur la route, les autres tentant d'attaquer les gendarmes à revers ».

Une heure plus tard, « une cinquantaine d'assailants casqués et munis de boucliers, de frondes et de cocktails Molotov se sont attaqués à un autre peloton en surveillance ». Des renforts ont été dépêchés. Aucun gendarme n'a été blessé.

Présent sur les lieux, Michel Tarin, figure historique du mouvement, assure « n'avoir assisté à aucun guet-apens ». « J'ai vu les forces de l'ordre s'approcher des accès menant au site de la Châtaigneraie. Tout le monde a pris cela comme une attaque, ce qui a créé de la tension », explique-t-il.

La veille, le tribunal de grande instance de Saint-Nazaire avait autorisé la destruction des cabanes construites sur le lieu-dit de la Châtaigneraie. Puis, la préfecture de Loire-Atlantique avait indiqué

que, dans la foulée, le préfet Christian de Lavernée avait demandé et obtenu de la justice l'autorisation d'expulser leurs occupants.

Pour ces derniers, une telle intervention serait « irresponsable ». Sylvain Fresneau, agriculteur, « n' imagine pas que le préfet puisse donner l'ordre de démolir les cabanes ». « La concertation interparlementaire, ici, tout le monde s'en contrefout et n'y croit pas », a en outre expliqué un des

Le préfet juge « inadmissible » d'envisager un retrait des forces de l'ordre

occupants à l'AFP en souhaitant garder l'anonymat. « Les forces de l'ordre sont considérées comme force ennemie, nous sommes sous la menace perpétuelle d'une expulsion. »

De son côté, le directeur de cabinet du préfet, Patrick Lapouze, maintient que « rien n'est programmé dans l'immédiat mais rien n'est exclu. Le préfet décidera du moment de l'exécution des décisions du tribunal avec le souci de garantir la poursuite du dialogue initié par le gouvernement ».

La condition au dialogue, avancée par les opposants, d'un « retrait durable » des forces de l'ordre a d'ores et déjà été rejetée par le préfet, qui juge « inadmissible d'envisager un tel retrait ». ■

YAN GAUCHARD

BORGEN

UNE SÉRIE DE ADAM PRICE

LE THRILLER POLITIQUE QUI REND ACCRO !

SAISON 2

UNE SÉRIE DE ADAM PRICE

BORGEN

UNE FEMME AU POUVOIR

SAISON 2 - ÉPISODES 1 - 10

4 DVD

Palpitante
L'Express

La série qu'il ne faut pas manquer
Le Monde

À PARAÎTRE EN 2013 DANS LA COLLECTION FICTION DE ARTE ÉDITIONS

REAL HUMANS

HATUFIM (PRISONNIERS DE GUERRE)

DANS LA COLLECTION FICTION DE ARTE ÉDITIONS

COFFRET BORGEN SAISON 1 TOUJOURS DISPONIBLE

Le Monde En vente partout et sur www.arteboutique.com DR arte ÉDITIONS

L'épandage aérien de pesticides n'aura plus lieu à la Guadeloupe

La justice a annulé les dérogations bénéficiant aux planteurs de bananes

À la Guadeloupe, l'épandage aérien de pesticides au-dessus des bananeraies est une pratique bien ancrée. Mais ce moyen de lutter contre les cercosporioses jaune et noire – deux champignons destructeurs – vient de connaître un sérieux revers : lundi 10 décembre, le tribunal administratif de Basse-Terre a décidé d'annuler les arrêtés d'autorisation du préfet de région, suivant ainsi la requête d'un collectif de défenseurs de l'environnement.

Le sujet est particulièrement sensible aux Antilles françaises, depuis l'affaire du chlordécone. Utilisé contre le charançon du bananier, cet insecticide classé cancérigène a continué d'empoisonner les sols jusqu'en 1990 alors qu'il fut interdit aux États-Unis dès 1976.

L'épandage aérien est prohibé dans l'Union européenne par une directive de 2009. Sa transposition en droit français, plutôt que d'interdire, encadre, dans un arrêté

du 31 mai 2011, les conditions du recours aux avions déverseurs. Celui-ci est licite par dérogation lorsqu'une pulvérisation terrestre n'est pas possible.

61 000 t de bananes par an

Ce n'est pas le cas à Basse-Terre, mais cette façon de faire serait « particulièrement éprouvante », fait valoir la Société des producteurs de bananes de Guadeloupe. Dans une région qui produit 61 000 tonnes de bananes par an, nombre de planteurs veulent continuer à épandre toute l'année, sans restriction, dans 18 des 26 communes de cette partie de l'île, sans avoir à s'écarter d'au moins 100 mètres des limites du parc national de Guadeloupe comme ce dernier le leur a demandé.

La préfecture de région avait accédé à toutes ces exigences une première fois, délivrant une autorisation valable six mois en janvier. Puis en juillet, l'arrêté avait été

reconduit sur les mêmes bases. Cette fois, les associations ont déposé un recours et obtenu gain de cause en octobre en s'appuyant sur le fait que la toxicité de l'adjuvant utilisé en même temps que les fongicides n'avait pas été analysée. Une nouvelle autorisation fut néanmoins accordée aux planteurs à condition de remplacer ce produit par de l'eau.

Une autorisation pire que la précédente, selon Béatrice Ibéné, présidente de l'Association pour la sauvegarde et la réhabilitation de la faune des Antilles : « L'eau a toutes les chances de ruisseler davantage dans les rivières. Avec cet arrêté, qui ne différencie pas les parcelles, qui ne tient compte ni du climat ni de la géographie, l'Etat s'est ridiculisé. » Dès la décision du tribunal connue, certains planteurs ont assuré qu'ils épandraient, par voie terrestre, encore plus de pesticides. ■

MARTINE VALO